



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

jeunes

Question écrite n° 106254

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». Il est notamment recommandé de revoir le positionnement des centres de rééducation professionnelle (CRP). En effet, si les CRP constituent un outil intéressant en matière de formation et de soins, ils posent trois difficultés : le coût élevé, une offre de formation qui n'est ni adaptée au milieu économique ni aux besoins des entreprises, et une répartition inégale sur le territoire. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106254

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

**Date(s) clé(e)s**

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10543